

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 5336

présenté par
M. Zulesi

ARTICLE 38

Après la dernière occurrence du mot :

« de »,

rédiger ainsi la fin de la première phrase de l'alinéa 18 :

« compenser ses émissions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.